

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4755>



2014-2015

Préparation de rentrée 2015 dans les collèges de Côte d'Or

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Comité Technique Spécial Départemental (CTSD-21) -



Publication date: dimanche 15 février 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Déclaration préalable des représentants de la FSU et documents départementaux annonçant les effectifs et les DHG en collèges (y compris SEGPA)



Suite aux horribles attentats et tueries qui ont eu lieu les 7 et 9 janvier, qu'elle a condamnés avec la plus extrême fermeté, la FSU rappelle son attachement indéfectible à la liberté d'expression, à la liberté de la presse ainsi qu'à la laïcité, qui sont partie intégrante des droits constitutifs de la démocratie et des fondements de notre République. La FSU apporte son soutien aux proches des victimes. Elle salue la mémoire des fonctionnaires de police ignoblement exécutés alors qu'ils accomplissaient leur devoir. Par millions, les citoyens ont rendu hommage aux victimes et rejeté la barbarie. Par millions, ils ont manifesté pour la paix, la démocratie, la laïcité. La laïcité, celle de la République, édictée par la loi de 1905.

Après ces événements se sont succédé les discours du Président de la République et de la Ministre de l'Éducation Nationale pour réaffirmer la priorité accordée à l'École et à la jeunesse. Ces discours prennent aujourd'hui une résonance bien sombre lorsque nous voyons de quelle manière se prépare sur le terrain la rentrée de septembre 2015.

A titre d'exemple la bataille de l'éducation prioritaire menée en intersyndicale nous a laissé un goût amer. Dans notre département les collègues du collège d'Echenon et des écoles qui en dépendent n'ont toujours pas compris la décision de l'administration.

Par ailleurs ce CTSD est exclusivement consacré à la rentrée dans le second degré, et nous le déplorons, les opérations de carte scolaire pour le premier degré ayant été "prudemment" repoussées après les élections départementales. Évidemment, nous devinons que les très nombreuses fermetures de classes qui découleront de la dotation en baisse de tous les départements de notre académie soient difficilement compatibles avec ces discours sur la prétendue priorité à l'École, mais nous ne pouvons pas le cautionner !

Pour le second degré, la rentrée 2015 est absolument catastrophique.

Avant d'entrer dans le détail, nous tenons d'abord à souligner notre indignation face à la désinvolture avec laquelle l'État traite ses agents. En effet, il est inadmissible que la rentrée se prépare sur la base de règles qui n'ont aucun fondement légal, à savoir les IMP. Le décret, toujours en discussion, considéré comme inacceptable en l'état par le SNES-FSU, n'est même pas voté, mais le projet actuel sert à déterminer une partie de la dotation des établissements ! Outre le fait que le volant d'IMP varie de manière incompréhensible d'un établissement à l'autre, le SNES-FSU dénonce avec force ce système qui vise à remplacer des décharges statutaires garanties nationalement par des indemnités qui varieront localement en fonction de l'enveloppe attribuée et de la bonne ou mauvaise disposition du chef d'établissement à l'égard de tel ou tel personnel. Outre l'iniquité manifeste, c'est pour de nombreux collègues une nouvelle réduction de revenu, qui s'ajoute à la baisse effective du salaire net à partir de janvier et aux pertes considérables de pouvoir d'achat cumulées depuis de très nombreuses années et aggravées depuis le gel du point d'indice en 2010. Le Ministère n'est pas près d'enrayer la crise du recrutement tant que les enseignants seront aussi maltraités !

La rentrée 2015 dans les collèges

La majorité des établissements perdent des moyens, souvent de manière très importante et totalement disproportionnée comparativement à la baisse prévue de leurs effectifs. Une fois de plus, alors que la majorité des classes sont très chargées, une baisse d'effectifs, qui pourrait offrir l'opportunité d'une amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des personnels, se retourne en son contraire, et c'est une détérioration intolérable de la situation qui se profile.

Comme d'habitude, nous avons du mal à effectuer des comparaisons car malgré nos demandes répétées à chaque CTSD, vous vous refusez toujours à nous présenter des documents analysables sans qu'on ait besoin d'avoir recours aux documents antérieurs et à ceux du CTA, qui, comme d'habitude aussi, présentent certains chiffres discordants avec ceux du CTSD.

La dotation annoncée au CTA pour la Côte d'Or est de 24 038 heures. Comparée aux 24 552 heures de la dotation 2014, cela fait une perte de 514 heures, selon le CTA, mais de 524 heures si l'on se réfère à la DHG 2014 finale de 24 562 heures, selon le document fourni au CTSD de novembre 2014.

Quand on additionne (puisque nous sommes obligés de faire les totaux !) le total de la DHG 2015 et les IMP, on aboutit à 23 544 heures, ce qui signifie, par rapport à la DHG finale 2014, 1018 heures de moins, avec une réserve de 494 heures par rapport à la dotation CTA.

Les effets sur la majorité des établissements sont désastreux. Des collègues des établissements concernés nous alertent et nous annoncent des classes qui passeront de 25 à 30, voire plus, si les choses restent en l'état.

Citons, parmi les collèges les plus touchés, Beaune Monge, Châtillon/Seine, Chevigny-St-Sauveur, Champollion, Clos de Pouilly, Le Parc, les Lentillères, Malraux, Roupnel, Genlis, Marsannay, Nolay, Nuits-St-Georges, Recey, Saulieu, Semur, Seurre et Vitteaux. Comment expliquer une telle saignée dans ces établissements, sans rapport avec la baisse prévue des élèves par rapport au constat 2014 ?

Éducation prioritaire

– Chenôve le Chapitre

Pour le collège, même si l'effectif est plutôt stable depuis trois ans, (176 - 174 - 178 élèves) la plus grosse difficulté est de limiter la fuite d'élèves vers d'autres établissements. Sans une réelle action sur la carte scolaire, vouloir "défendre les valeurs de la République laïque, l'égalité, la liberté, la fraternité" dans un lieu d'où la mixité sociale est exclue de plus en plus, année après année, est une grave supercherie. Le discours incantatoire de la semaine passée sur la restauration de l'autorité restera encore une fois sans effet si l'on n'installe pas sur le long terme les conditions d'un travail serein. Pour le SNES-FSU et les équipes pédagogiques de cet établissement, il est difficile d'admettre, que tout le travail mis en oeuvre, bien avant son entrée dans le dispositif REP+, pour accompagner les élèves en situations sociale et scolaire difficiles, même s'il est dit reconnu, n'est pas soutenu par un geste fort permettant réellement le retour à une meilleure mixité sociale de sa population scolaire.

– Collège J-Ph Rameau

Ce collège vient d'entrer dans l'Éducation Prioritaire. Sa dotation est certes en hausse (+ 21,5 heures postes) mais observons que cela ne va pas sensiblement changer la situation car les prévisions font état d'une hausse de 29 élèves par rapport au constat 2014.

– Montbard

C'est avec stupéfaction et incompréhension que les collègues ont pris connaissance de la dotation 2015 de ce collège, dont le classement dans l'Éducation prioritaire vient à peine d'être confirmé. 27,5 heures postes en moins pour l'établissement ! Est-ce ainsi que l'on « refonde » l'Éducation Prioritaire et que l'on traite la difficulté scolaire, pourtant reconnue ?

– Echenon

Même ce collège, auquel on avait promis le maintien de ses moyens après sa sortie injustifiée du périmètre de l'Éducation Prioritaire, en perd un peu et se voit retirer 1,5 heure poste alors qu'est prévue une légère hausse de ses effectifs (+ 9) par rapport à la situation actuelle.

Pourtant dans son discours « *Mobilisons l'École pour les valeurs de la République* », la Ministre de l'Éducation Nationale déclarait : « *Oui, le sentiment de désespérance, l'accroissement des inégalités et de la prévalence du déterminisme social, l'incapacité collective à prévenir le décrochage scolaire endémique d'une partie de notre jeunesse, ont entamé la mission d'égalité de l'école.[...]Le renouvellement de l'éducation prioritaire permet de répondre aux besoins criants de certains territoires avec une pédagogie adaptée et des moyens supplémentaires importants.* »

Les faits sont là, en totale contradiction avec les paroles.

Les SEGPA

Premier problème : selon les documents préparatoires à ce CTSD, les effectifs sont censés augmenter et passer de 689 à 725. Or, d'après les documents du CTA, la prévision est de 661, soit une nouvelle baisse. Comment expliquez-vous une telle différence ?

Par ailleurs, la DHG est en baisse sensible : - 12 heures pour Beaune Jules Ferry ; - 13,1 heures pour le Chapitre et - 3 heures pour Marsannay. D'où vient cette diminution de la dotation pour ces 3 SEGPA ?

Nous réitérons nos inquiétudes quant à l'avenir des SEGPA, d'autant que les « expérimentations » conduites dans certaines académies et le projet de circulaire relatif à ces structures ne sont pas faits pour nous rassurer. Pour le SNES-FSU, la dilution progressive de la SEGPA dans le collège par sa transformation en "dispositif" inclusif n'est pas acceptable ; il y a une nécessité absolue de maintenir, dès la 6ème, un véritable enseignement adapté pour les élèves qui en ont besoin. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous éclairer sur l'état du projet ministériel concernant la SEGPA.

En conclusion, nous considérons que la dotation attribuée aux établissements du département est clairement insuffisante pour qu'ils puissent fonctionner de manière acceptable. Les suppressions de postes ainsi que la nouvelle augmentation du nombre de postes partagés qui en découleraient mettraient en péril l'équilibre des équipes pédagogiques et dégraderait une fois de plus considérablement les conditions d'études des élèves. Cette politique d'austérité et de redéploiement des moyens tourne le dos aux besoins réels de nos élèves. Les collégiens n'ont pas à faire les frais de l'augmentation démographique en lycée.

Nous ne pouvons par ailleurs nullement accepter qu'on nous oppose un discours justifiant la rigueur dans les dépenses publiques alors que, comme nous l'avons souligné au précédent CTSD, toute la politique actuellement menée ne fait que renforcer l'enseignement privé et que celui-ci est généreusement doté à tous les niveaux de fonds publics qui font si cruellement défaut au service public d'Éducation.

La FSU demande solennellement que cette dotation initiale soit réajustée dès maintenant, sans attendre le mois de

juillet.

En raison de tous ces problèmes qui n'ont toujours pas reçu de réponse positive : les moyens, les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, l'insuffisance de la formation des personnels, l'insuffisance de leur rémunération (car en effet les enseignants n'ont pas touché comme les recteurs une prime de Noël augmentée de 68 % cette année !), la FSU appelle les personnels à se mettre en grève le 3 février prochain.



Syndicat national des enseignants de Second degré

PS:

Ci-joint le document de travail indiquant les effectifs prévus pour la rentrée 2015 en collèges et SEGPA et la répartition des DHG correspondantes.